

**CIRCULAIRE 030-20**

Le 27 février 2020

**AUDITION DEVANT LE COMITÉ DE DISCIPLINE  
DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. – OFFRE DE RÈGLEMENT**

**RBC DOMINION SECURITIES INC.**

Le Comité de discipline de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») tiendra une audition le **16 avril 2020 à 9h30** afin de se prononcer sur une offre de règlement négociée entre le personnel de la Division de la réglementation de la Bourse et RBC Dominion Securities Inc. (« RBC »), concernant une plainte disciplinaire signifiée à RBC.

Lieu : Bourse de Montréal Inc.  
Salle Louis Pasteur  
1190 avenue des Canadiens-de-Montréal  
18<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)

L'offre de règlement proposée concerne les allégations suivantes :

- Entre le 7 septembre 2014 et le 2 mai 2016, RBC aurait enfreint le sous-paragraphe 5) de l'article 6377 – « *Maintien des dossiers des ordres* » (maintenant 6.118) des règles de la Bourse (les « Règles »), RBC n'ayant pas maintenu un registre des conversations téléphoniques enregistrées pour deux (2) personnes approuvées dans le cadre de la négociation de dérivés cotés à la Bourse; et
- Entre le 7 septembre 2014 et le 24 avril 2017, RBC aurait enfreint l'article 3011 « *Supervision, surveillance et conformité* » (maintenant 3.100) des Règles puisque RBC aurait manqué à son obligation d'établir et de maintenir un système lui permettant de surveiller les activités de chacun de ses employés conçu pour assurer de manière raisonnable que les Règles et politiques de la Bourse soient respectées, notamment puisque RBC n'aurait pas raisonnablement supervisé et/ou surveillé les requis d'enregistrement dans le cadre de la négociation de dérivés cotés à la Bourse tel que requis par l'article 6377 (maintenant 6.118) des Règles.

Conformément à l'article 4.254 des Règles de la Bourse, cette audition se tiendra à huis clos tant que l'offre de règlement n'aura pas été acceptée par le Comité de discipline de la Bourse.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec M<sup>e</sup> Claude Baril, Directrice mise en application et affaires réglementaires, au 514-871-3595 ou par courriel à l'adresse [claudе.baril@tmx.com](mailto:claudе.baril@tmx.com).

Alexandre Normandeau  
Conseiller juridique